

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : MME SOLANGE BIAGGI

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
14 Septembre 2018**

OBJET : Subvention dans le cadre d'un projet de construction d'une crèche multi accueil de 59 berceaux à Marseille 12ème par l'Office Public de l'Habitat: 13 Habitat.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 14 Septembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer à l'OPH 13 Habitat une subvention de 200.000 € pour la construction d'une crèche rue Elzéard Rougier Marseille 12ème ;
- d'imputer la dépense correspondante, au Chapitre 204 du budget départemental ;
- d'autoriser, compte tenu du montant, la Présidente du Conseil départemental à signer la convention de partenariat jointe ;
- d'approuver l'affectation comme indiquée en annexe.

A l'unanimité
Monsieur ROYER-PERREAUT ne prend pas part au vote

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée